Réunion du conseil pastoral du 30 janvier 2020

Présents: Pères Cottereau, Samoride et Rus;

Georges Decroocq (Secours Catholique);

Marie-Paule Catalan (Rivedoux); Annick Nony (Sainte-Marie); Geneviève Berthomès (La Flotte); Martine Lépron (Saint-Martin); Philippe Chatain (Le Bois);

Martine Borit (La Couarde); Geneviève Palvadeau et Béatrice Sadoul (Ars);

Françoise Fruchard (Les Portes);

Michèle Gendre (conseil économique)

Michel Fruchard (équipe pastorale)

Absente excusée : Martine Berthou (Saint-Clément)

Accueil d'un nouveau membre : Marie-Paule Catalan

1 - Regard sur la vie des hommes

11 - Geneviève Berthomès signale les vœux d'élus et le début de la campagne électorale.

Georges Decroocq estime qu'il est important de ses renseigner sur la position des élus quant à la bioéthique et Philippe Chatain qui fait partie de l'association « Ré Avenir » indique que les candidats ont été interrogés à propos de leur position sur la transition écologique.

Il est nécessaire d'assister aux réunions électorales.

- 12 Georges Decroocq remercie le Père Cottereau qui a autorisé l'accueil d'un SDF à la Nouvelle Providence, ce qui a permis de lui trouver un logement.
- 13 Françoise Fruchard signale que le vote des lois sur la bioéthique engage l'avenir et note avec satisfaction l'engagement de plusieurs évêques.
- 14 Geneviève Palvadeau signale la création de l'association des Amis de l'église d'Ars dont les statuts ont été inscrits au Journal Officiel.

A La Couarde, une association analogue est en gestation. Le Père Cottereau souhaite que lui soient communiqués les objectifs de cette association.

Quant à l'ouverture au public de l'église d'Ars, la date de la veillée pascale est avancée, mais rien n'est sûr.

- 15 Philippe Chatain indique qu'au Bois, les paroissiens ont ouvert une souscription pour acheter un nouvel orgue. Le Père Cottereau se déclare heureux de l'apprendre.
- 16 Martine Lépron signale que le maire de Saint-Martin souhaite qu'une association des Amis de l'église soit aussi créée. Le Père Cottereau estime que tout cela va dans le bon sens, mais qu'il faut être vigilant afin que ces créations ne produisent pas un repli identitaire. Le curé doit être membre de droit.

2 - Suites données aux recommandations du dernier conseil pastoral

21 - « Des Baleines à Chauveau »

La commission « Communication » a voté pour l'arrêt immédiat du journal paroissial contrairement à la recommandation du conseil pastoral et de l'équipe pastorale.

Ce vote a été immédiatement mis en œuvre.

Georges Decroocq demande si la commission « Communication » est décisionnelle. La réponse est négative. Cela dit, le journal est arrêté. *Il convient d'en informer Pierre-Yves Barbier, le rédacteur en chef*.

C'est une perte financière pour l'ensemble pastoral. Les personnes qui ont souscrit un abonnement seront remboursées.

Un début d'échanges s'engage autour de solutions possibles pour un journal paroissial d'une autre conception. Il est proposé de laisser la commission « Communication » poursuivre ses travaux pour inscrire la question du journal paroissial dans le cadre d'un plan global.

22 - Équipe inter-paroissiale de fleurissement

Dominique Lardet n'a pas souhaité rencontrer le Père Cottereau pour finaliser le projet.

Le Père Cottereau explique que, pris par des soucis d'ordre familial, il n'a pas accordé à Dominique Lardet toute l'attention qu'elle attendait alors qu'il la croisait au secrétariat et qu'elle semble s'en être offusquée.

Le projet est donc au point mort.

Béatrice Sadoul qui avait été séduite par l'enthousiasme de Dominique Lardet regrette cet état de fait. Philippe Chatain exprime les mêmes regrets et suggère d'expliquer la situation à Dominique Lardet.

23 - « Évangélisation active » par un groupe de jeunes

Les choses avancent. Le Père Rus sera leur référent et a eu contact avec eux.

Ils seront présents (une vingtaine) à Ars du 10 au 15 août. Ils conduiront des actions d'évangélisation dans le village le matin (rues et église) et l'après-midi (plages et église). Le soir, ils organiseront dans l'église des veillées avec chants et adoration.

Béatrice Sadoul qui connaît l'animatrice leur donnera un coup de main notamment pour l'hébergement. Georges Decroocq propose de leur prêter une tente et un matelas.

24 - Renouvellement de l'équipe pastorale

Le Père Cottereau constate que les volontaires ne se bousculent toujours pas.

3 - Le Carême

- 31 Les instants liturgiques seront répartis :
 - Mercredi des Cendres : Le Bois
 - Jeudi Saint : Saint-Martin
 - Vendredi Saint : Le Bois
 - Veillées pascales : Sainte-Marie

Ars ou Saint-Clément (selon la livraison des travaux)

- Messes de Pâques : La Flotte La Couarde Saint-Clément

32 - Il est à signaler qu'il y aura beaucoup de baptêmes dans cette période.

Marie-Paule Catalan indique à ce propos qu'elle vient de constituer un groupe d'éveil à la foi de 14 enfants à La Flotte.

Sans compter ce groupe d'éveil à la foi, il y aura 35 enfants au catéchisme cette année et une vingtaine d'enfants feront leur première communion.

33 - Activités de Carême

- Georges Decroocq regrette qu'on ne parle pas des détenus dans les prières universelles.

Le Père Cottereau indique qu'un espace d'information sur les détenus va être créé dans l'église de Saint-Martin, *mais qu'il faut pour cela trouver de la main d'œuvre*.

Marie-Paule Catalan, le Père Cottereau et Annick Nony commentent l'importance qu'a eue pour eux la découverte de ces hommes.

Françoise Fruchard suggère qu'on en fasse un des thèmes du Carême.

Proposition adoptée.

- Philippe Chatain appelle l'attention sur les isolés dans nos communes et propose de faire de cette question un cheminement individuel de carême.
- Annick Nony soulève aussi la question de la pastorale des migrants. L'association « Solidarité vivante » pourrait venir en parler, même si le problème n'est pas aussi prégnant dans l'île de Ré.
- Progressivement, le Carême s'organise autour d'un thème général (solidarité avec les détresses) articulé au cours des vendredis de Carême (causerie + eucharistie) :

- les prisonniers (à monter par Martine Lépron)
- les isolés (à monter par Georges Decroocq)
- les migrants (à monter par Annick Nony)

Chaque responsable proposera des dates pour ces interventions à Michel Fruchard qui assurera la coordination.

Les autres vendredis pourront être consacrés éventuellement

au CCFD (Annick Nony), à des fiches de carême diocésaines, à la *lectio divina*.

4 - Pastorales de l'été

41 - Martine Lépron a assisté à une réunion d'information sur l'application Nassia mise au point avec le diocèse de Nice et qui permet outre les visites d'église de fournir des informations sur la vie religieuse dans ces églises.

Une extension est prévue pour les autres diocèses pour un coût de 1500 € par diocèse.

42 - Sébastien Beau va organiser une formation des guides d'église.

Martine Lépron le lui rappellera le 1^{er} février 2020.

43 - Une messe radiodiffusée sur France Culture est prévue le 23 août à la Flotte.

5 - Réunion du conseil économique

Michèle Gendre en fait un compte rendu succinct.

- Ont été décidés des travaux d'investissement :
 - Mise aux normes de sonos (Le Bois, Saint-Clément, Ars)
 - Participation au chauffage d'Ars (50 000 €)
 - Maintenance du domaine immobilier (salle Saint-Louis, Nouvelle Providence, presbytère du 26 à La Couarde).
- Débat autour des relations dans le doyenné de La Rochelle-Ré.
 - Une quote-part de solidarité avec les paroisses pauvres a été décidée.
 - Le doyenné récupère les offrandes de messe pour payer les prêtres. Il convient donc de sensibiliser les paroissiens aux messes à offrir.
- Le denier de l'Église est en déclin. On cherche un référent pour s'en occuper dans l'ensemble pastoral.

6 - Les concerts

Il y a des plaintes à propos du programme d'un concert de Bernard Dorin au Bois.

Le Père Samoride explique le mécanisme régulier d'approbation des concerts. Une commission existe dans l'ensemble pastoral. Cependant au niveau du diocèse, la sévérité n'est pas toujours de mise afin de ménager les instances communales.

Lorsqu'il y a un problème, il faut le signaler à l'ensemble pastoral.

Prochain conseil pastoral

Lundi 30 mars 2020 à 20 h 30

Les membres du conseil pastoral adresseront leurs propositions d'inscription à l'ordre du jour pour le 15 mars 2020